

L'UE et Israël - une affaire de complicité

19 février 2020



La CECP (Coordination des associations et comités européens pour la Palestine) dont la Plateforme Palestine est membre publie un rapport exposant les complicité de l'Union européenne avec des violations du droit international perpétrées par les autorités israéliennes.

Les fonds de recherche de l'UE ont été une source de financement très importante pour les universitaires, les entreprises et les institutions publiques israéliennes, parmi lesquelles un certain nombre de sociétés militaires et celles impliquées dans les colonies israéliennes illégales. Bien qu'Israël ne soit pas un pays de l'UE, depuis 1995, les candidats israéliens peuvent accéder aux fonds de recherche de l'UE sur la même base que les États membres de l'UE grâce à l'accord d'association UE-Israël.

Depuis de nombreuses années, les organisations européennes et palestiniennes de la société civile et des

droits de l'homme s'inquiètent de l'argent des contribuables européens qui est acheminé vers des entreprises et des institutions israéliennes accusées de crimes de guerre et impliquées dans des violations du droit international et des droits de l'Homme.

Depuis des années, l'Union européenne exprime ses « profondes préoccupations » et ses « condamnations » à l'égard des « assassinats ciblés » et des colonies illégales d'Israël - par conséquent, devrait-elle financer les entreprises mêmes qui soutiennent ces activités illégales ? Ce n'est que lors du dernier cycle de financement Horizon 2020 que deux grandes entreprises militaires israéliennes, Elbit Systems et Israeli Aerospace Industry, ont reçu près de 10 millions d'euros de l'argent des contribuables européens.

Ce bref rapport analyse et décrit la manière dont l'UE oriente l'argent des contribuables européens vers les entités israéliennes accusées de crimes de guerre et de violations du droit international.

Si Israël, en tant que puissance occupante, a la responsabilité principale de veiller au respect du droit international et des droits de l'Homme de la population palestinienne occupée, **les États tiers qui ne sont pas parties au conflit, tels que l'UE et ses États membres, ont également l'obligation de ne pas aider, assister ou reconnaître les organismes qui violent le droit international.**

Toutefois, comme le montre cette note d'information, lorsqu'il s'agit d'Israël, l'UE continue de violer ses propres directives et engagements en matière de droit international en finançant des entités israéliennes complices aux dépens des Palestiniens.

[Lire le rapport complet en anglais ICI](#)

[Lire la version en ITALIEN](#)



EU AND ISRAEL

THE CASE OF COMPLICITY



European Coordination of Committees and Associations for Palestine

DECEMBER 2019

Lire aussi : [Sur le site de la CECP](#)

- Emplacement : Vous êtes ici : [Accueil](#) > [S'informer](#) > [Dossiers thématiques](#) > [Diplomatie et droit international](#) >
- Adresse de cet article : <https://plateforme-palestine.org/L-UE-et-Israel-une-affaire-de-complicite>